

Paris, le 05 juillet 2024

AVIS INTERNET

OSTRUM SRI MONEY PLUS

(Part R : FR0010885210 / Part I (C) : FR0010885236 / Part I (D) : FR0010885251 /
Part N : FR0013230257/ Part M : FR0013527785)

Nous vous informons de la modification suivante :

1- Création d'une part SI*

- **Création de la part SI* (FR001400R6K0)**, la souscription de cette part est plus particulièrement destinée aux investisseurs institutionnels et aux entreprises.
Montant minimum de souscription initiale : 200 000 000 euros.
Valeur liquidative d'origine : 250 000 euros
Frais de gestion financière et frais administratifs externes à la société de gestion : 0,15 % TTC maximum
Commission de souscription non acquise au FCP : 1%
Commission de surperformance : 20 % TTC de l'assiette par rapport à l'€STR capitalisé

**Cette catégorie de part n'est pas destinée à la commercialisation en Suisse ou à partir de la Suisse.*

Cette modification entrera en vigueur le 10 juillet 2024.

La documentation juridique (prospectus intégrant l'annexe SFDR et feuilles d'information de base) est disponible auprès de Natixis Investment Managers International : www.im.natixis.com.

Elle peut vous être adressée dans un délai de huit jours ouvrés sur simple demande écrite auprès de :

NATIXIS INVESTMENT MANAGERS INTERNATIONAL

Service Clients

43, avenue Pierre Mendès-France

75013 PARIS

1. Représentant

Le représentant en Suisse est CACEIS Bank, Montrouge, succursale de Zurich / Suisse, Bleicherweg 7, CH-8027 Zurich.

2. Service de paiement

Le service de paiement en Suisse est CACEIS Bank, Montrouge, succursale de Zurich / Suisse, Bleicherweg 7, CH-8027 Zurich.

Le prospectus, les feuilles d'information de base, le règlement de gestion ainsi que les rapports annuels et semestriels du Fonds peuvent être obtenus gratuitement et sur simple demande auprès du représentant suisse de ce dernier, à l'adresse indiquée ci-dessus.